

VIE@CHAMPEAUX



Bulletin municipal N° 129

Mars
Avril 2021

Sommaire

Votre commune vous informe

Édito	3
Hier et Aujourd'hui	4-5
Conseils Municipaux du 5 janvier et du 10 février 2021	6-8
État civil	8
Centre Communal d'Action Sociale	9-10
Le CCAS vous informe	11-12
Nouvelles du RPI	13
C'est arrivé près de chez vous	14
Vie quotidienne - Vie pratique	14-15
Informations utiles	--
Informations locales	--

Pour votre information,

la Mairie sera fermée :

**du lundi 5 au samedi 10 avril 2021 inclus.
Réouverture le lundi 12 avril dès 13 h 30.**

**Les fermetures de la Mairie et de l'Agence postale
seront également affichées sur le site Internet de la commune :
<https://www.champeaux77.fr>.**

Internet : <https://www.champeaux77.fr>

Courriel : mairie.champeaux.77@wanadoo.fr

<https://www.facebook.com/mairiedechampeaux/>



Directeur de la publication :

Yves Lagües-Baget

Comité de rédaction :

Bernard Chéchin, Dominique Fournier, Jean-Pierre Holvoet, Ghislaine Le Louëdec,
Isabelle Marié-Sall, Michel Morchoisne, Lyvia Prouvier.

ÉDITO

Chères Campéliennes, chers Campéliens,

Le prix de l'eau à CHAMPEAUX s'établit aujourd'hui à 3,50 € le m³ environ. Notre commune a réalisé les investissements nécessaires de 2001 à 2010 et a su mettre à profit les subventions qui, à l'époque, s'élevaient à 80 %. En 2017, la mise en œuvre de la tristement célèbre loi NOTRe a eu pour conséquence le transfert de « *tout ce qui touche à l'eau* » vers notre communauté de communes. Aujourd'hui, notre village n'a plus le droit d'investir pour notre eau, celle-ci relève de la compétence exclusive de la CCBRC.



**100 M€ à investir
et des aides
ridiculement basses !**

Quel est le problème ?

Sur les 31 communes et ses 40 000 habitants, des travaux d'investissement gigantesques de mises aux normes sont nécessaires. Ce sont près de 100 millions d'euros qui doivent être investis pour rénover des réseaux, construire

des stations d'épuration ou encore réhabiliter des châteaux d'eau. Là où le bât blesse, ce sont les aides des financeurs publics qui côtoient péniblement les 40 % !

Quelles conséquences ?

Chères et chers Campéliens, votre facture d'eau actuelle s'élève à environ 400 € par an. Demain, soit d'ici 3 à 8 ans, vous paierez 1 200 € à 1 500 €, soit plus de 100 € par mois !

Qui est concerné ?

Tous les usagers en France !

L'Association des Maires Ruraux de Seine-et-Marne se mobilise, et interpelle les pouvoirs publics parce qu'il est hors de question d'accabler les consommateurs, qui plus est dans un contexte économique dégradé. Aidez-nous en signant la pétition ! Défendez votre pouvoir d'achat en relayant, en partageant, en faisant circuler cet appel. Je compte sur vous !

Pour signer la pétition : www.change.org « *Pour un prix de l'eau accessible* » (<https://www.change.org/p/pour-un-prix-de-l-eau-accessible>).

À très bientôt, votre Maire,
Yves LAGÜES-BAGET

Hier et Aujourd'hui ...

Puits de Champeaux (rectificatif et fin)

Nous consultons le plan terrier datant environ 1780, y voit **COIFFU** est propriétaire des parcelles C 364 et C 365.



COIFFU (COEFFU, COEIFFU) Alexandre Tiburce

Né le : 03.11.1759 à Champeaux (baptême le 05)

Fils de : **Edmé, maçon à Champeaux et de MOUSSEU (MOUSSU) Marie**

Décédé le : 05.10.1832 (à 16 h) à Champeaux

Marié le : 03.07.1786, avec **FOULON Marie Madelaine**, à Champeaux

(Elle : née environ 1746 à ? (40 ans en 1786)

Fille de **défunt Aubin, maître d'école d'Andrezel et de défunte FONTAINE Marie Madelaine**

Décédée le 02 vendémiaire an VII (23.09.1798) (à 2 h) à Champeaux

Remarié le : 30 vendémiaire an VII (21.10.1798), avec **LESEIGNEUR Louise Geneviève**, à Mormant

(Elle : née le 17.01.1771 à Paris (paroisse Jean en Grève)

Fille de **Jean Crisostome et de DROSIER (DROSIERE) Anne Madelaine**

Décédée le 28.10.1815 (à 1 h) à Champeaux

Profession : menuisier à Champeaux (1786, 1832)

Enfants du 1^{er} mariage : pas vu de naissance de cette 1^{ère} union, sur Champeaux

Enfants du remariage :

Marie Clémentine née le 2^{ème} jour complémentaire an VII (18.09.1799) (à 24 h) à Champeaux
Décédée le 27 vendémiaire an VIII (19.10.1799) (à 4 h) à Champeaux

Marie Adelaïde Clémentine née le 18 frimaire an IX (09.12.1800) (à 22 h) à Champeaux
Décédée le 27.08.1819 (à 19 h) à Champeaux

Anne Céleste Eulalie née le 11 frimaire an X (02.12.1801) (à 17 h) à Champeaux

Alexandrine Victoire Appoline née le 01 nivôse an XII (23.12.1803) (à 15 h) à Champeaux
Mariée le 20.03.1823, avec COIFFU Louis Auguste Alexandre, à Champeaux
(Lui : né environ 1802 à Fontenailles (21 ans en 1823)
Fils de Pierre, menuisier, 64 ans et de PIGÉ Marie Anne, 49 ans
Profession : menuisier demeurant à Champeaux (1823)

Geneviève Adelaïde Stanislas née le 29.04.1806 (à 14 h) à Champeaux
Décédée le 01.09.1806 (à 18 h) à Champeaux

Louis Alexandre né le 17.07.1809 (à 19 h) à Champeaux
Décédé le 30.04.1812 (à 8 h) à Champeaux (Dans cet acte, seulement prénomné Alexandre)

Dominique Alexandre né le 19.06.1813 (à 13 h) à Champeaux

Faisait très certainement partie des 22 républicains qui, après l'enterrement du Général LAMARQUE, avaient dressé des barricades dans Paris, et en particulier celle de la rue Saint-Méry, les 05 et 06.06.1832.

Dans le procès qui débutait le 23.10.1832, un COIFFU Alexandre, âgé de 19 ans, boutonnier, faisait partie des accusés.

Le 06.06.1832, celui-ci est arrêté au n° 48 de la rue Saint-Méry, avec les nommés MÉTIGER, FRADELLE, BOULEY, RENOUF, CONILLEAU, DUMINERAY et FALCY.

Ils étaient, avec d'autres, accusés d'avoir :

- En juin 1832, commis un attentat dont le but était, soit de détruire ou de changer le gouvernement, soit d'exciter les citoyens ou habitants à s'armer contre l'autorité royale.
- D'avoir, à la même époque, en réunion de plus de vingt personnes armées, attaqué avec violences et voies de fait la force publique agissant pour l'exécution des lois.
- D'avoir, en juin 1832, en réunion en bande, et à force ouverte, pillé les propriétés mobilières appartenant tant à la demoiselle LACOUTURE qu'aux propriétaires et autres locataires de cette maison et des maisons voisines.

Extrait des interrogatoires du 23.10.1832 : page 21 du document :

M. le président : *COIFFU, vous avez été condamné pour rébellion ?*

COIFFU : *Oui, à six mois, en septembre 1831.*

M. le président. *Vous avez été arrêté au n° 48 de la rue Saint-Méry.*

COIFFU : *J'allai chez mon bourgeois, où je restai jusqu'à deux heures ; en sortant on tirait beaucoup ; je voulus aller voir ce que c'était, je me trouvai rue Saint-Méry ; on tirait, et je me suis sauvé dans une allée.*

M. le président : *C'était la curiosité qui vous amenait au milieu des balles ?*

COIFFU : *Je ne savais pas qu'on tirait quand je me suis trouvé là.*

Extrait de l'audition des témoins du 26.10.1832 :

M^{lle} POTIN, demeurant au n° 30, reconnaît COIFFU, et croit qu'il était vêtu en militaire.

Extrait de la 9^{ème} audience du 31.10.1832 :

15 accusés déclarés non coupables sont acquittés, dont COIFFU.

Dans ce procès, c'est Maître WOLLIS qui plaidait pour COIFFU.

(Source : " *Cour d'assises de la Seine - Procès des vingt-deux accusés du Cloître Saint-Méry - Evénements des 5 et 6 juin 1832, suivi des pièces justificatives* " ; publié à Paris, par ROUANET, librairie, rue Verdelet n° 6 ; consultable sur le site Internet : <http://gallica.bnf.fr>)

MORCHOISNE Michel

Sources :

Relevés systématiques des personnes ayant vécu à Champeaux, d'après registres paroissiaux et d'état civil, faite par l'auteur.

Le plan terrier : cote G176 (Archives Départementales de Seine-et-Marne).

Conseil Municipal

Les comptes rendus intégraux sont consultables en mairie ainsi que sur le site internet.

Extrait du Conseil Municipal du mardi 5 janvier 2021

Présents : MM. LAGÜES-BAGET, HUBERT, Mme BÉROS, M. HOLVOET, Mmes PRUD'HOMME, DEWANCKER, MM. FOURNIER, VINCENT, Mme ADAMSKI, M. NORIS, Mmes BILLAULT (à 18 h 55), PASTOR, LE LOUËDEC.

Absentes excusées et représentées : Mme PROUVIER a donné pouvoir à M. HOLVOET, Mme PITKIAYE a donné pouvoir à M. LAGÜES-BAGET.

Secrétaire de séance : Mme BÉROS.

M. le Maire présente ses vœux à l'ensemble du Conseil Municipal et au public. Il souhaite la bienvenue à Clémence MORISSEAU et à Saturnin MESNIL, de l'association « 1001 sillons », qui vont restituer l'étude des Champs des Possibles.

M. le Maire propose de faire 1 minute de silence suite au décès de M. Marcel GEOFFROY qui nous a quittés le 4 décembre dernier. M. GEOFFROY a été Maire-adjoint de M. POISSON. Il avait à cœur la sécurité des édifices, sa profession.

Restitution de l'étude des Champs des Possibles

M. le Maire donne la parole à Clémence MORISSEAU et Saturnin MESNIL qui présentent le projet « Tiers-lieu à Champeaux ». Ils rendent compte du travail qu'ils ont effectué depuis le mois de septembre pour et avec la municipalité de Champeaux afin de réaliser une étude sur l'identification des usages, les partenariats possibles et le potentiel de financement d'un projet de tiers-lieu à Champeaux. L'étude est argumentée et circonstanciée et inclut une liste des possibles envisagés, une diversité de points de vue d'acteurs et d'opérateurs locaux, et un projet de fond. Cela donne des bases solides pour la poursuite et la réalisation de ce projet. Clémence MORISSEAU et Saturnin MESNIL espèrent qu'elles continueront à être inspirantes pour la municipalité, comme cette étude l'a été pour eux.

Comité de pilotage

Un comité de pilotage a été mis en place dès le début de l'étude. Il est constitué du bureau municipal, c'est-à-dire du Maire, de ses quatre adjoints et des deux intervenants, Mme MORISSEAU et de M. MESNIL.

Ce comité de pilotage s'est réuni une première fois à la fin du mois d'août pour lancer l'étude, puis à deux reprises, le 29 octobre et le 24 novembre 2020. Ces rencontres ont permis d'affiner et d'orienter les recherches et les réflexions suscitées par les travaux en cours.

Travail avec le Conseil Municipal

Sous l'impulsion du Maire de la Commune, le Conseil Municipal a rapidement été mobilisé sur le projet. Dès le mois de septembre, ses membres ont identifié et proposé de nombreuses activités et services qui pourraient trouver leur place dans le projet.

Ces échanges fructueux ont été repris lors d'une séance de travail effectuée avec l'ensemble du Conseil Municipal fin septembre. Cela a permis d'identifier et de nommer un certain nombre de besoins et d'envies pour ce lieu. La notion de tiers-lieu a été présentée.

Puis ils ont situé les propositions faites par les membres du Conseil Municipal par rapport à quatre axes principaux, définis et validés par le comité de pilotage :

Axe 1 : Agriculture/alimentation

Axe 2 : Santé/services sociaux

Axe 3 : Télétravail/formation

Axe 4 : Culture/loisirs.

Il a également été établi que le projet devait être ouvert à des publics plus larges et éloignés, et porté à l'échelle de la Communauté de Communes, voire du Département.

Propositions pour le projet

Il semble important de penser à un portage élargi du projet.

Au vu des différents entretiens réalisés, il apparaît que l'échelle intercommunale semble plus adaptée à son dimensionnement. La Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux pourrait donc être partie prenante du projet, et ce, dès l'achat de la propriété.

Dans cette optique, et suite à la visite du lieu, M. le Maire de Champeaux et M. POTEAU, Président de la Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux ont convenu de l'intérêt de porter ensemble, à l'échelle de la Communauté de Communes, le projet d'achat et de rénovation de la propriété d'ATD QUART MONDE.

Une proposition financière a été faite par M. le Maire de Champeaux au Président d'ATD QUART MONDE. Nous attendons à ce jour la réponse de son président.

Les discussions avec la CCBRC seront reprises ensuite.

La parole est donnée à M. du BOUËTIEZ qui signale que, de par son expérience professionnelle, le projet n'est pas assez ficelé...

M. le Maire remercie, une fois de plus, Clémence MORISSEAU et Saturnin MESNIL ainsi que M. du BOUËTIEZ pour leurs interventions.

Collégiale Saint-Martin de Champeaux – convention de maîtrise d'œuvre pour les travaux de restauration de la toiture de la croisée du transept

M. le Maire rappelle au Conseil que la toiture de la croisée du transept est en très mauvais état.

Lors d'un dernier Conseil, il a été voté le plan de financement. Les accords de subventions de l'État et du Département ont été reçus. Il ne manque plus que celui de la Région qui ne devrait plus tarder à arriver. Les travaux, d'un montant de 24 557,25 € HT, pourraient être subventionnés à hauteur de 90 %.

Les travaux pourraient commencer dès le mois de juin 2021, si le contrat rural de voirie est terminé à cette date.

La maîtrise d'œuvre sera assurée par M. Jacques MOULIN, Architecte en Chef des Monuments Historiques. Cela comprend la rédaction du Dossier de Consultation des Entreprises, les procédures de marché public, l'analyse des offres et le suivi des travaux.

Il convient d'autoriser M. le Maire à signer la convention de maîtrise d'œuvre dont le coût s'élève à 24 557,25 € HT (soit 29 468,70 € TTC).

Adopté à l'unanimité.

Reversement au RPI Andrezel Champeaux Saint-Méry de l'aide au soutien scolaire versée par la CCBRC

Il convient de reverser au Syndicat Intercommunal de Regroupement Pédagogique Andrezel Champeaux Saint-Méry (RPI) la subvention de soutien financier aux actions scolaires versée par la Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux au titre de l'année 2020 (CCBRC) qui s'élève à 2 030 €.

Adopté à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

Cellule de Coopération Communale

La Cellule de Coopération Communale, mise en œuvre par Mme Lyvia PROUVIER, est chargée de prendre contact avec les personnes les plus vulnérables et de faire un suivi hebdomadaire pour celles qui le souhaitent. Elle est composée de Mme Rachel ADAMSKI, Mme Nadège DEWANCKER, M. Jean-Pierre HOLVOET et de Mme Ghislaine LE LOUËDEC. Les contacts avec les personnes sont bons et attendus par certaines, toutefois les habitants semblent moins réceptifs qu'au premier confinement. Si quelqu'un connaît des personnes isolées, ne pas hésiter à en informer les membres de la Cellule de Coopération Communale.

La prochaine réunion de la Cellule aura lieu le mardi 12 janvier 2021.

*Plus aucune question n'étant soulevée,
la séance est levée à 20 heures.*

Extrait du Conseil Municipal du mercredi 10 février 2021

Présents : MM. LAGÜES-BAGET, HUBERT, Mme PROUVIER, M. HOLVOET, Mme DEWANCKER, MM. FOURNIER, VINCENT, Mme ADAMSKI, M. NORIS, Mmes PASTOR, LE LOUËDEC.

Absente excusée et représentée : Mme BÉROS a donné pouvoir à M. LAGÜES-BAGET.

Absentes excusées : Mmes PRUD'HOMME, PITKIAYE et BILLAULT.

Secrétaire de séance : M. LAGÜES-BAGET.

Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 5 janvier 2021

Le compte rendu est adopté à l'unanimité. Il est procédé à son émargement.

Restitution de l'étude du Conseil en Énergie partagée

La loi de la Transition Énergétique impose, à l'horizon 2030, une réduction de la consommation d'énergie de 30 %, une réduction d'émission de gaz à effet de serre de 40 % et l'introduction d'une part d'énergies renouvelables de 32 %.

Le budget annuel consacré à l'énergie s'élève à 32 229 €. Cela concerne l'ensemble des locaux communaux et l'éclairage public. Les dépenses d'énergie sont constituées à 59 % par l'électricité des bâtiments, à 11 % par le gaz de ville et 30 % par l'éclairage public. Il est à noter que notre

salle des fêtes est le bâtiment le plus coûteux avec une dépense qui avoisine les 9 000 € annuels.

Chauffé au gaz de ville, le bloc Mairie/ancienne mairie/école constitue le principal levier de baisse des émissions.

La facture d'éclairage public s'élève à plus de 10 000 € par an. Par ailleurs, l'impact de celui-ci sur la biodiversité est aujourd'hui avéré. Ceci doit nous amener à une réflexion de réduction de ces effets, tant économiques qu'écologiques. Aussi et sur ces bases, il est proposé au Conseil Municipal une expérimentation de l'extinction de notre éclairage public de minuit à 4 heures, pendant 3 mois.

En termes de sécurité, dans les 12 000 communes pratiquant la coupure nocturne, aucune augmentation des délits n'a été observée. Les effractions ont d'ailleurs lieu principalement en journée.

L'étude propose des investissements chiffrés pour nos bâtiments publics. Un total de 100 000 € de travaux sont nécessaires afin d'atteindre les objectifs d'économie d'environ 3 800 € annuels et les objectifs de réduction d'émission de GES de 40 %. Ces travaux pourraient être subventionnés à plus de 60 % et seraient envisageables en 2022.

Restitution du diagnostic de l'offre de santé sur la CCBRC

Une convention tripartite entre la CCBRC, l'URPS (Union Régionale des Professionnels de Santé) et l'ARS (Agence Régionale de Santé) a permis de réaliser un diagnostic d'offre de santé du territoire. Les résultats font notamment apparaître une offre de 3,6 médecins pour 10 000 habitants, bien en deçà de notre département (6,4 pour 10 000) et de la Région Ile-de-France (7,2 pour 10 000).

Ces chiffres mettent en exergue un grand déficit de présence médicale et imposent le recrutement sans délai de professionnels de santé sur le territoire de la CCBRC, notamment en fonction de la cessation d'activité à venir de 25 % des médecins, aujourd'hui en exercice.

Les jeunes médecins recherchent une qualité de vie professionnelle et notamment une pratique plus collective et plus organisée, libérée du poids des tâches administratives, moins intense (durée et horaires de travail), libérant du temps pour la formation et des activités non curatives (réseaux de soins, prévention, éducation pour la santé...).

Ils recherchent aussi une qualité de vie familiale, prenant en compte la carrière du conjoint, la scolarité des enfants et une vie personnelle.

Les actuels professionnels de santé du territoire souhaitent travailler autrement, dans des locaux adaptés, modernes et fonctionnels et sont prêts à rejoindre des structures de groupe.

L'étude a identifié 4 bassins de vie où une offre existe. Les priorités de développement s'orientent sur les secteurs de Soignolles-en-Brie, Champeaux, Guignes et Le Châtelet-en-Brie.

Des maisons de santé pluridisciplinaires sont envisagées. Elles devront être adaptées à un exercice de groupe de la médecine, un meilleur accueil des patients, un accès aménagé d'un parking, une salle de réunion pouvant accueillir des formations, l'accueil de stagiaires (bureau, appartement).

Ces projets nécessitent un investissement d'environ 5 M€.

QUESTION DIVERSE

Pas de question diverse.

*Plus aucune question n'étant soulevée,
la séance est levée à 20 h 10.*

État Civil

Naissances

Rectificatif du numéro précédent. Il fallait lire :

Le 29 octobre 2020, Stéphane DELAROCHE et Stéphanie LACOUR ont eu la joie d'accueillir une petite fille : LINA.

Le 12 novembre 2020, Jimmy JAKOBIK et Jennifer BRICLOT sont devenus les heureux parents d'une petite fille : JIANA.

Le 7 décembre 2020, une petite fille, MAËLINE, a ouvert les yeux chez Julien TAMBURRO et Coralie LORENC.

Le 13 décembre 2020, un petit garçon, LÉYANE, est arrivé chez Chrysoline et Jérémy WYGAS.

Nous adressons toutes nos félicitations aux heureux parents.

Centre Communal d'Action Sociale

EXTRAIT DE LA SÉANCE DU MARDI 12 JANVIER 2021

Présents : Mmes PROUVIER, DEWANCKER, ADAMSKI, LE LOUËDEC, LÉVÊQUE, MARIÉ-SALL, RIVIÈRE, THOMAS, MM. LAGÜES-BAGET, HOLVOET.

Absente excusée : Mme MATUSEWICZ.

Secrétaire de séance : Mme PROUVIER.

ATTRIBUTION NOMINATIVE DE L'ALLOCATION « SOLIDARITÉ ÉNERGIE »

Au vu des avis d'imposition, huit familles remplissent les conditions d'attribution pour bénéficier du forfait « Solidarité-Énergie » en fonction de leurs ressources.

Onze demandes ont ainsi pu être accordées pour cette année 2020.

DEMANDES DE SUBVENTIONS

Trois associations sollicitent le CCAS :

- Le Secours Populaire
- Le Pôle Autonomie Territorial (PAT) de Melun
- La Croix Rouge (Pôle de Mormant)

À l'unanimité, le Conseil d'Administration décide d'accorder 50 € à la Croix Rouge, compte tenu de son implication directe auprès des habitants de Champeaux.

Les autres associations seront informées du refus de subvention.

CONCESSIONS DU CIMETIÈRE DE 2020

Il convient de prendre une délibération du CCAS pour valider annuellement, et surtout pour les années à venir, la recette pour le CCAS du tiers du montant des concessions cimetière achetées par les administrés.

POINT SUR L'ATTRIBUTION DES COLIS DE NOËL

Mme LÉVÊQUE et Mme LE LOUËDEC ont assuré la distribution des colis de Noël en Mairie pendant deux semaines du 7 au 18 décembre – Période un peu longue, mais rendue nécessaire pour éviter une file d'attente et des contacts potentiels prolongés en cette période de pandémie.

Ce fut l'occasion d'échanges appréciés avec la population.

Restent quelques colis non distribués : 6 individuels et 1 colis couple.

Plusieurs personnes ont demandé à ce que leur colis soit remis à des personnes en difficulté.

Il est noté que ces personnes ne bénéficieront plus de colis dans les prochaines années.

Le colis couple doit encore être remis dans le courant du mois de janvier.

Un colis simple sera donné à sa bénéficiaire par Mme LÉVÊQUE avec accusé de réception signé de la bénéficiaire.

Il restera donc 5 colis simples.

À l'unanimité, le Conseil d'Administration décide que, par souci de discrétion, ces colis seront remis à la Croix Rouge (Pôle de Mormant) afin d'être donnés aux personnes en situation de précarité.

DEMANDES D'ATTRIBUTION DE JARDINS

Mme Lyvia PROUVIER présente deux demandes de location de jardins supplémentaires.

À l'unanimité, le Conseil d'Administration du CCAS attribue ces locations supplémentaires.

ATTRIBUTION D'UN TÉLÉPHONE PORTABLE AUX MEMBRES DE LA CELLULE DE COOPÉRATION COMMUNALE

La Poste Mobile Pro : forfait mensuel à 9,90 € HT destiné aux professionnels auquel s'ajoute le coût de 3 téléphones à 20,75 € HT.

M. le Président précise que ces frais seront à la charge de la Commune de Champeaux.

ACCEPTATION D'UN DON

À l'unanimité, le Conseil d'Administration décide d'accepter le don d'un montant de 25 €.

BAUX DU CCAS

Les titres à émettre pour les locations à terme échu, soit du 30 septembre 2019 au 1^{er} octobre 2020, calculées selon l'indice 2020 : 105,33 et la part des taxes agricoles et foncières 2020 revenant aux locataires, sont les suivants :

M. Frédéric POISSON		
✓ La Saule Courgemont ZL n° 21/22	Location	535,70 €
	Taxes	9,90 €
	Dégrèvement sécheresse 2020	- 103,00 €
	Total	442,60 €
✓ La Butte des Prés Hauts ZL n° 5	Location	578,88 €
	Taxes	11,58 €
	Dégrèvement sécheresse 2020	- 118,00 €
	Total	472,46 €
M. Pascal BECARD		
Les Ormeaux ZM n° 39	Location	143,47 €
	Taxes	3,92 €
	Dégrèvement sécheresse 2020	- 26,00 €
	Total	121,39 €
M. Stéphane PRIEUR		
Rouvray C n° 131	Location	42,83 €
	Taxes	1,04 €
	Dégrèvement sécheresse 2020	- 7,00 €
	Total	36,87 €
Mme Hortense PRIEUR SOLVET		
Rouvray C n° 89, 90, 137	Location	127,04 €
	Taxes	3,09 €
	Dégrèvement sécheresse 2020	- 20,00 €
	Total	110,12 €
Ferme de la Communauté		
La Haute Borne ZN n° 74	Location	2 048,92 €
	Taxes	36,91 €
	Dégrèvement sécheresse 2020	- 381,00 €
	Total	1 704,83 €

Le titre à émettre pour la location de Droits de Chasse à terme échu, soit du 30 septembre 2019 au 1^{er} octobre 2020, calculé selon l'indice 2020 : 105,33, est le suivant :

Société de Chasse de Champeaux Total location : 427,22 €

QUESTIONS DIVERSES

Au 15 décembre 2020, le nombre des demandeurs d'emploi s'élève à 26 dont 16 hommes et 10 femmes (20 sont indemnisables et 6 ne le sont pas).

La Préfecture procède au lancement de la campagne de vaccination Anti-COVID 19 pour les personnes âgées de plus de 75 ans. À cet effet, une affiche d'information a été réalisée et mise à disposition des Communes.

Mmes LÉVÊQUE, LE LOUËDEC et RIVIÈRE acceptent de contribuer à la distribution de cette information dans les boîtes aux lettres des personnes concernées dès le 15 janvier 2021.

M. HOLVOET souhaite savoir si tous les bénéficiaires de la CASAD ont pu trouver une alternative. Mme PROUVIER confirme qu'un contact a été pris auprès de la CASAD avant sa fermeture définitive. La structure a pris soin d'adresser à chacun de ses bénéficiaires un courrier indiquant les coordonnées d'autres services susceptibles d'intervenir.

Mme ADAMSKI indique que la plupart des personnes concernées sont maintenant aidées par l'ADMR de Mormant, dont elle est bénévole et chargée des évaluations à domicile.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 19 h 35.

Le CCAS vous informe

Visitez le Forum de l'Emploi et de la Formation Melun Val de Seine 100 % à distance !

Vous êtes collégiens, lycéens, demandeurs d'emploi, travailleurs handicapés, salariés en reconversion professionnelle ?
À la recherche d'un emploi, d'une formation ou de conseils ?

Rendez-vous sur www.forum-mvs.com les 9 et 10 mars 2021 !

100 % à distance cette année, vous pourrez être mis en relation avec plus de 60 exposants (entreprises et centres de formation), participer à des conférences et répondre à des offres d'emploi en déposant gratuitement votre CV !

Le mardi sera dédié à la formation avec la présence des CFA et des organismes de formation et le mercredi sera consacré à l'emploi et aux entreprises.

Programme, préparation, inscriptions et plus de détails sur : www.mei-mvs.com

The poster features a vibrant geometric background in shades of purple, blue, and pink. At the top left is the 'me' logo with the text 'Mission Emploi-Insertion Melun Val de Seine'. The main title 'forum de l'emploi et de la formation Melun Val de Seine' is prominently displayed in the center. Below the title, two boxes highlight the dates: '9 MARS FORMATION' and '10 MARS EMPLOI'. A central text block encourages visitors to 'Vivez l'intégralité du Forum en temps réel sur www.forum-mvs.com'. Below this, a CV icon and a lightbulb icon are connected by dotted lines to a series of circular icons representing various professional paths: a person at a desk, a person with a gear, a person with a magnifying glass, a person with a lightbulb, and a person with a wrench. At the bottom, a pink banner displays the website www.forum-mvs.com, accompanied by social media icons for Facebook, Twitter, and Instagram. The footer contains logos for the French Republic, the Île de France region, the Seine-Marne department, Crédit Mutuel, Adéquat, and the Melun Val de Seine community.

La Conseillère Conjugale et Familiale est à votre écoute

Vous serez accueilli en entretien individuel, en couple ou en famille.

Vous pourrez aborder avec elle des sujets qui vous préoccupent sur : la vie amoureuse, la contraception, l'interruption volontaire de grossesse, les infections sexuellement transmissibles, les difficultés de communication, les violences familiales...

Ces consultations sont gratuites et s'adressent à tous, en toute confidentialité dans le cadre du secret professionnel.



Madame Silvia HERVOUET
Conseillère conjugale et familiale

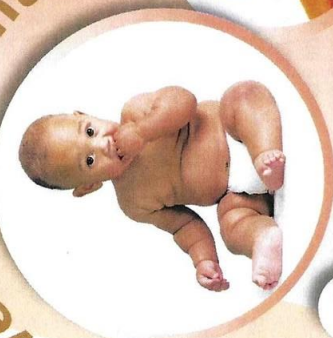
Maison Départementale de Solidarités
de TOURNAN EN BRIE

Service de la PMI et de la petite enfance
Centre de planification
16 Place Edmond de Rothschild

Tél. : 01.64.25.03.65

Secrétariat : 01.64.25.07.26

Vous avez des enfants de 0 à 6 ans



L'infirmière puéricultrice de PMI est à votre écoute pour :

Vous aider à répondre aux questions que vous vous posez sur votre enfant

Vous accompagner dès la sortie de la maternité :

- allaitement maternel, alimentation, poids,
- soins, pleurs, sommeil,
- développement de votre enfant, jeu ...

Vous informer et vous orienter sur les modes d'accueil (assistant maternel ou mode d'accueil collectif).

Cette professionnelle vous propose un accueil à la Maison départementale des solidarités lors de permanences, de consultations avec le médecin de PMI.

Elle peut également se déplacer à votre domicile si vous le souhaitez.

Pour la contacter appeler le service de la PMI et de la petite enfance de la Maison départementale des solidarités de:

TOURNAN-EN-BRIE au 01 64 25 03 60

Ces services, proposés par le Département, sont gratuits pour les familles qui ont des enfants de 0 à 6 ans.



Nouvelles du RPI

Le RPI ACSM ÉVOLUE, S'ADAPTE ET SE MODERNISE



Le Regroupement Pédagogique Intercommunal Andrezel, Champeaux et Saint-Méry évolue, s'adapte et se modernise dans un contexte difficile, notamment en raison de la crise sanitaire.

Depuis l'élection du nouveau Conseil syndical, dont je remercie chacun des membres pour son engagement, nous avons :

- Finalisé la dématérialisation des actes ;
- Mis en place le régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) ;
- Revu l'ensemble des fiches de poste ;
- Défini, à travers les lignes directrices de gestion, la stratégie de pilotage des ressources humaines et les orientations générales en termes de promotion et de valorisation des parcours des agents ;
- Organisé les entretiens professionnels ;
- Mis en place le portail famille, opérationnel dès fin janvier 2021, créé un logo pour le RPI à l'initiative de Mme DOS SANTOS, notre nouvelle secrétaire que je remercie chaleureusement ;
- Communiqué par l'intermédiaire de PanneauPocket.

Nous avons également revu notre organisation générale pour, d'une part, pallier plusieurs départs :

- Recrutement d'une nouvelle secrétaire ;
- Recrutement d'un adjoint technique polyvalent assurant la garderie du soir, l'accompagnement dans le car et l'entretien des locaux de la maternelle ;
- Recrutement de deux adjoints d'animation.

Et, d'autre part, faire face aux contraintes sanitaires liées à la pandémie de COVID 19.

Je tiens à remercier particulièrement l'ensemble des salariées pour leur disponibilité et leur professionnalisme dans ce contexte compliqué nécessitant des adaptations de tous les instants.

Le protocole sanitaire renforcé, imposé par l'Éducation Nationale, nous a conduit à supprimer temporairement la garderie pour les élèves de primaire, suppression compensée par la mise en place de l'étude dans chacune des écoles élémentaires (Andrezel, Champeaux et Saint-Méry).

Nous avons dû également revoir l'accueil au restaurant scolaire et dans les transports en car, pour éviter au maximum le brassage entre classes.

Toutes ces mesures, prises pour préserver la santé des élèves, l'ont été aussi en veillant à maintenir le maximum de services périscolaires dont nous avons la charge.

Je remercie tous les parents pour leur compréhension sachant les efforts et les adaptations que cela leur demandent.

Je terminerai en remerciant Mmes LACOMBE et VERDY qui nous quittent pour d'autres projets et leur souhaite le meilleur. Je souhaite également la bienvenue à Mme DOS SANTOS, notre nouvelle secrétaire.

Jean-Pierre HOLVOET
Président du RPI

C'est arrivé près de chez vous

Repas-Thé dansant de l'ACC

Comme vous avez certainement dû vous en douter, le Repas-Thé dansant de la Saint-Valentin que l'Association Caritative Campélienne (ACC) devait organiser le dimanche 14 février n'a pu avoir lieu (faute à cette satanée pandémie !). C'était la première manifestation 2021, très attendue par

nos amis danseurs et au cours de laquelle nous devions, comme chaque année, remettre notre chèque au profit des enfants soignés contre le cancer à l'IGR de Villejuif ! Malheureusement, nous ne remettrons qu'un chèque d'un montant de 4 000 €. Ce n'est que partie remise qui, nous l'espérons, pourra se dérouler lors de notre prochain Repas-Thé dansant à thème du Jeudi l'Ascension (voir affiche).

Vie quotidienne - Vie pratique

☺ CALENDRIER

Quelques dates à retenir pour début 2021

- 10 avril** : Soirée Dansante du CAL
- 24 avril** : soirée Karaoké de La Campélienne Animations
- 8 mai** : Commémoration Armistice 1945
- 13 mai** (Ascension) : Repas-Thé dansant de l'ACC
- 15 mai ??** : Concert Gospel à la Collégiale de l'ACC
- 15 mai** : Brocante/Vide-greniers du CAL
- 5 juin** : Audition de musique du CAL
- 12 juin** : Gala de Danse du CAL
- 21 juin** : Fête de la Musique

Il est rappelé que les associations – campéliennes ou autres – peuvent nous faire parvenir le calendrier prévisionnel de leurs manifestations, ceci afin que cela puisse paraître dans *Vie@Champeaux*. Il sera mis à jour à chaque parution.

Il est à signaler que *Vie@Champeaux* est envoyé aux 22 communes du canton, ainsi qu'aux écoles du RPI (Andrezel-Champeaux-Saint-Méry) !

CAL : Stage Danse de salon

Champeaux Animations Loisirs vous propose, si les conditions sanitaires le permettent, le samedi **10 avril 20 h 30 ou après-midi** à la Campélienne, un stage au rythme des Tangos, Pasos, Valses, Chachas, Boléros, Rocks, danses en ligne (Madison) et autres danses qui rythmeront votre soirée.

Nous vous invitons à la danse pour perfectionner vos pas. Découvrez, Enrichissez, Approfondissez ... votre danse. Réservation auprès de Isabelle LE GUELLAUD : 06 80 12 26 68 et isabelle.le-guellaud@orange.fr. Plus d'informations dans le tract joint à ce numéro.

Repas-Thé dansant à thème de l'ACC

L'Association Caritative Campélienne espère pouvoir vous donner rendez-vous le **Jeudi de l'Ascension (13 mai)** pour son Repas-Thé dansant à thème. L'après-midi dansant sera animé par le DUO SAPHIR, accompagné par GILOU. Il

est à noter que l'ACC avait prévu d'organiser six manifestations tout au long de l'année 2021. Si le cœur vous en dit, vous pouvez nous rejoindre sur l'une - ou plusieurs - de celles-ci, vous avez un vaste choix et, surtout, c'est pour une bonne action !

Le **samedi 15 mai**, nous avons aussi prévu d'organiser un concert de Gospel à la Collégiale.

Alors, **OUI** ou **NON** pourrions-nous organiser tout ceci ? Que nous puissions enfin recommencer à œuvrer au profit de ces enfants soignés contre le cancer à l'IGR de Villejuif et pour qui nous 'travaillons' depuis 1997 !

Petit aperçu de la suite de saison (si ?) :

- Week-end Générosité : Dim **5 sept.** : Vide-greniers
- Sam **25 sept.** : Puces des Couturières
- Dim **26 sept.** : Repas-Thé dansant
- Sam **9 oct.** + Dim **10 oct.** : Bourse aux jouets...
- Sam **20 nov.** + Dim **21 nov.** : Marché de Noël

☺ ANNONCES

PETITS RAPPELS DE BON SENS ET DE CIVISME...



La photo ci-dessus n'est pas une pub pour notre fournisseur de bennes à déchets ! Elle nous montre les dépôts sauvages collectés par nos services techniques, partout dans notre village. 2 à 3 bennes de 9 m³ sont nécessaires chaque année pour débarrasser ces incivilités ... et plus de 2 000 € à sortir du budget communal. C'est regrettable, d'autant plus que les déchetteries de Mormant ou de Verneuil sont très proches et gratuites.

Micro-crèche « LES 2 COURTES ÉCHELLES »

9, rue Ste-Fare à Champeaux
Tél. : 06 88 52 64 04 et contact@partenaire-parents.com
Site Internet : www.partenaire-parents.com
Elle accueille tous les enfants de la région.

Assistante maternelle agréée

Assistance maternelle agréée cherche enfants à garder à la journée. Renseignement : 01 64 06 10 71.

Garde d'enfants

Ma passion : les enfants.
Mon travail : être à leurs côtés tout au long de la journée et répondre à leurs besoins pendant votre absence.
Mon bonus : je possède le diplôme d'état d'Éducatrice de Jeunes Enfants et je suis moi-même maman de deux enfants.
N'hésitez pas à venir me rencontrer si vous cherchez une personne sérieuse, responsable et qui s'investit pleinement dans son métier. Je suis joignable au 06 32 29 31 80.

Atlas Électricité (électricité, petits travaux, peinture...)

Laurent SEMINET
2, rue de la Ferronnerie à Champeaux
Tél. : 06.10.88.61.13 - nseminet@free.fr.

Coiffure à domicile

Valérie vous coiffe chez vous, sur rendez-vous.
Renseignements et rendez-vous :
- Tél. : 06 60 62 33 24 ou 01 64 64 21 63
- Mail : valerie.davi@gmail.com

PAP RENOV' COUVERTURE

M. Cédric PAPILLON -
17, rue de la Ferronnerie à Champeaux
Tél. 06.34.68.37.92 et paprenovcouverture@gmail.com

Les Jardins de Marjolaine - Entrepreneur de jardin

Aménagement et entretien d'espaces verts : maçonnerie extérieure, plantation, élagage/abattage, taille, contrat d'entretien annuel, petits travaux de jardinage (agréé Services à la Personne) : 161, rue du Pourtour des Fossés.
Tél. : 01 64 38 71 01.
E-mail : lesjardinsdemarjolaine@orange.fr
Internet : <https://lesjardinsdemarjolaine.com>

Dorian CHARLU : Création et entretien de jardin

Création et Entretien de Jardins – Travaux de jardinage : plantation, clôture, maçonnerie, terrassement, terrasse, taille, élagage/abattage :
10 rue de la Ferronnerie à Champeaux
Contact : d.charlu@orange.fr, 06 19 58 50 55

DMM 77 – Dépannage Mécanique Multiservices

- Matériels de travaux publics, levage et manutention
- Matériels d'espaces verts, robots de tonte, motos
- Vente d'outillage, de consommable pour particuliers et professionnels

David MAUTÉ : e-mail : david.maute@sfr.fr
26, rue de la Ferronnerie à Champeaux.
Tél. : 01 74 82 60 31 ou 06 83 85 42 00

Objet trouvé

Une clé de voiture avec un porte-clé Mercedes et un pass Somfy ont été trouvés le 29 juin dernier rue de Varvanne. Idem pour un trousseau de clés Citroën déposé récemment. Les propriétaires peuvent venir en Mairie récupérer ces clés.

Vente accordéon

Vends accordéon 'touches piano' de marque Paul BEUSCHER, très peu servi, avec valise et clés. Détails : <https://cal-77.pagesperso-orange.fr/Document/Annonces.htm>
Tél. Florence au 06 11 21 05 25.

Vend Roue complète NEUVE SUV 2008

Pneu MICHELIN Energy Saver 205/55R16 (jamais montée). M. CHÉCHIN (77720 Champeaux) - 01.60.66.92.54.

Donne bois

Suite à élagage, un Campélien donne du bois composé de laurier, magnolia, noisetier, bouleau et saule. À prendre sur place. Contact au 06 81 80 44 01.

Messes ou célébrations du groupe paroissial

Andrezel/Champeaux/Saint-Méry
Blandy-les-Tours/Chatillon-la-Borde/Fouju

Mars 2021 :

Dimanche 14 : 4ème Dimanche de Carême :
09 h 30 Messe à la Collégiale de Champeaux.
Dimanches 07 – 14 – 19 – 21 – 28 (Les Rameaux) :
11 h Messe à l'église de Mormant.

Avril 2021 :

Dimanche 11 : 9 h 30 Messe à la Collégiale de Champeaux.
Dimanches 04 (Pâques) – 11 – 18 – 25 : 11 h Messe à l'église de Mormant.

Semaine Sainte :

Samedi 27 mars : Les Rameaux : ?
Dimanche 28 mars : Les Rameaux :
9 h 30 Messe église de La Chapelle Gauthier
11 h Messe église de Mormant
Jeudi 1^{er} avril :
Jeudi Saint office de la Cène : ? église de Mormant
Vendredi 2 avril : Vendredi Saint :
Chemin de la Croix 15 h église de Mormant
La Passion : ?
Samedi 3 avril : Samedi Saint :
? Vigile Pascale église La Chapelle Gauthier
Dimanche 4 Avril : Pâques :
9 h 30 Messe église de ?
11 h Messe église de Mormant

Ceci sous réserve des directives nationales en vigueur pendant ces deux mois.

Pour notre Secteur Paroissial,

Vous pouvez participer à la Messe de semaine célébrée tous les jeudis à 9 h dans l'Église de Mormant.
Pour toutes informations, consultez les panneaux d'affichage de la paroisse, près de l'église et au presbytère.
Prêtre responsable du secteur paroissial : Père MICHARD : presbytère de Mormant : Tél. : 01 64 06 90 80.
Pour tous renseignements, contacter : Mme Léone ROLLAND, coordonnatrice du secteur, au 01 64 06 37 44.

FÉDÉRATION
SEINE-ET-MARNE

la ligue de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

Réseau d'entraide et d'accompagnement informatique

**Pas d'ordinateur ? Pas d'internet ?
Le numérique est compliqué pour vous ?
Nous vous accompagnons !**

**UN JEUDI PAR MOIS
DE 14 H A 16 H**

voir calendrier 2020/2021

**FERME SAINT JUST - 11 RUE DE LA LIBERATION - BAT D
VAUX LE PENIL (77)**



Mise à disposition d'ordinateurs et connexion internet
Accompagnement par un intervenant pour vous aider
dans vos démarches administratives.

Découverte du web et des bases informatiques utiles
aux démarches quotidiennes, de prévention dans
l'usage des réseaux sociaux et de sensibilisation à la
e-réputation.

Echanges entre bénéficiaires

01 77 68 19 25

Calendrier 2020

Jeudi 10 septembre

Jeudi 15 octobre

Jeudi 12 novembre

Jeudi 3 décembre

*Les bénéficiaires s'engagent à respecter
les consignes et règlement intérieur
d'utilisation informatique.*

Calendrier 2021

Jeudi 7 janvier

Jeudi 11 février

Jeudi 4 mars

Jeudi 8 avril

Jeudi 6 mai

Jeudi 10 juin

Jeudi 1er juillet



PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE

**Accès gratuit
dispositif
subventionné par
l'Etat**

CHAMPEAUX ANIMATIONS LOISIRS



CHAMPEAUX
à 12 Km au Nord-Est de MELUN

Danse de Salon



STAGE

(toutes danses et danses en ligne)

Animé par Jean-Michel

**Samedi 10 avril
à 20 h 30**

à la salle des fêtes de Champeaux

Boissons lights et petits gâteaux à disposition

Entrée 12 €. Réservation par téléphone avant le 3 avril.

Isabelle Le Guellaud : 06 80 12 26 68

isabelle.le-guellaud@orange.fr

CHAMPEAUX (77)

salle des fêtes

Samedi 24 Avril

GRAND KARAOKE

20H30

**19H30 Repas
(sur réservations) 10€**

Entrée seule 5€ (avec une boisson offerte)

Réservation avant le 15 avril 2021

Au 0680962290 ou campelienne.animations@gmail.com

Nom : Prénom : Nombre :

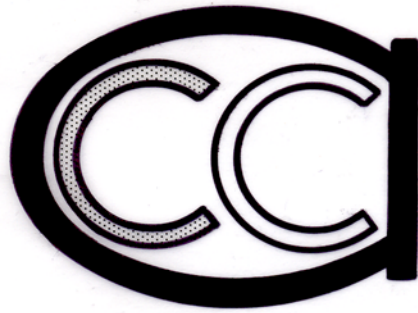
PASTA PARTY

Chèque à l'ordre de La Campélie Animations

La soirée se tiendra si les conditions sanitaires le permettent.
Si celle-ci ne peut avoir lieu les personnes qui auront réservé
seront intégralement remboursées.



CHAMPEAUX



JEUDI 13 MAI (ASCENSION)

A partir de 12 h 30 à la Campélienne

REPAS DANSANT

A partir de 15 h 00 à la Campélienne

THE DANSANT

Animation Duo SAPHIR, accompagné de GLOU
au profit des enfants traités contre le cancer

Réservation obligatoire : 01.60.66.92.54 / bernard.chechin@orange.fr

Informations utiles

URGENCES MÉDICALES

En cas d'urgence ou de doute, il faut appeler le 15 (S.A.M.U.). Un médecin vous répondra.

PHARMACIE DE GARDE

Téléphoner au commissariat le plus proche (17) ou la gendarmerie (01.64.51.39.20) pour connaître la pharmacie de garde.

NETTOYAGE MÉCANISÉ

Nous vous informons que la société PREJAM procèdera au nettoyage des caniveaux le **premier lundi** (courant matinée) de chaque bimestre. **Prochain passage le lundi 12 avril 2021.**

Ce nettoyage mécanisé nécessitera, autant que possible, l'accès maximum auxdits caniveaux.

ANIMAUX ERRANTS

La commune a délégué l'enlèvement des animaux errants, abandonnés, dangereux, blessés ou morts sur la voie publique, à la **S.A. SACPA** de Vaux-le-Pénil, Service pour l'Assistance et le Contrôle du Peuplement Animal. Ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 17 h 30 et le samedi de 9 h à 13 h (sauf jours fériés).

RAMASSAGE DES DÉCHETS

Ordures ménagères : tous les jeudis de mars et avril 2021 :

3, 10, 17, 24 et 31 mars, 7, 14, 21 et 28 avril 2021.

Emballages : tous les lundis des semaines impaires : lundis 1^{er}, 15 et 29 mars, 12 et 26 avril 2021.

Attention : Les déchets verts et les encombrants sont à amener aux déchetteries suivantes :

- MORMANT, rue des Frères Lumière (derrière Intermarché).
- VERNEUIL-L'ÉTANG, près de la station d'épuration au lieu-dit « Les Fontaines de Vernouillet ».

(voir horaires en dernière page)

Pour une première inscription, il sera demandé de vous présenter à la Mairie muni(e) d'une pièce d'identité avec photo et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois qui fera la demande de carte auprès du SMETOM GEEODE.

ASSISTANTE SOCIALE AFFECTÉE AUX COMMUNES

Joindre le Service Social Départemental au 01 64 25 07 30 ou se rendre directement à l'une des permanences d'accueil :

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9 h à 12 h à Tournan, 16, place Edmond de Rothschild
- Lundi et vendredi de 13 h 30 à 16 h 30 et mercredi de 9 h à 12 h à Brie-Comte-Robert, 17, rue Petit de Beauverger - Hôpital local
- Mercredi de 13 h 30 à 16 h 30 à Mormant, place de la Marelle.

PanneauPocket à CHAMPEAUX



L'application mobile qui vous rapproche de votre Mairie

La commune de CHAMPEAUX se dote d'un nouvel outil digital pour communiquer auprès de la population et permettre une information en temps réel des actualités du village.

Le principe de PanneauPocket est simple : les informations et alertes de la mairie sont consultables depuis l'application sur votre téléphone ou tablette. L'actualité est maintenant à portée de poche !

Les informations et événements seront notifiés en temps réel.

Nous proposons d'y publier toute information relative à la mairie et tous les événements de nos associations.

Il vous suffit de télécharger l'application sur un smartphone et d'ajouter Champeaux en favori (Cliquer sur le cœur à coté du nom Champeaux). Plus d'informations sur le site <https://www.panneaupocket.com/>

PanneauPocket permet aussi de rester connectés aux informations des communes voisines, ou lieux de vacances.

Téléchargeable gratuitement sur Apple store pour les téléphones IOS ou google play pour les téléphones Android.

Liens utiles

Internet : <https://www.champeaux77.fr> (mairie), <http://www.briedesrivieresetchateaux.fr> (CCBRC)

Courriel : mairie.champeaux.77@wanadoo.fr, Facebook : <https://www.facebook.com/mairiedechampeaux>

Informations locales



Présence du Maire

Le Maire et les adjoints vous reçoivent à la mairie sur rendez-vous.



Mairie

Place du Cloître, tél. 01.60.66.91.88.

Les **lundis** et **jeudis** de 13 h 30 à 18 h,
mardis et **vendredis** de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h,
samedis de 9 h à 12 h. **Fermée les mercredis.**

Site internet : <https://champeaux77.fr/>

PERMANENCES :

RPI : Ancienne Mairie, Place du Cloître

Tél. : 01.60.66.96.47. ou 09.65.36.71.02

Les **lundis, mardis, jeudis** et **vendredis** :
de 8 h 40 à 12 h 30 et 13 h 30 à 16 h 45,

Fermeture les mercredis et les samedis

CCAS : s'adresser à la mairie.



Agence postale

Rue Guillaume de Champeaux, tél. 3631 (appel non surtaxé)

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8 h 30 à 12 h 30,

Samedi : 8 h 30 à 13 h. **Fermée le mercredi.**

Relève du courrier : **Lundi au samedi** à 11 h 30.



Ramassage des déchets ménagers

Ordures ménagères : tous les jeudis*.

Emballages : lundi des semaines impaires*.

Horaires des déchetteries (horaire unique toute l'année) :

	Mormant et Verneuil-l'Étang	
Lundi	Fermé	14 h – 17 h
Mardi	9 h – 12 h	14 h – 17 h
Mercredi	9 h – 12 h	14 h – 17 h
Jeudi	Fermé	Fermé
Vendredi	9 h – 12 h	14 h – 17 h
Samedi	8 h 30 – 17 h 20	
Dimanche	Fermé	Fermé

* Exceptions jours fériés

et **jours précisés** en rubrique **Informations Utiles**



Urgences

- **S.A.M.U.** : composez le 15 ou 01.64.10.67.50
- **Pompiers** : 18 **Police** : 17
- **Gendarmerie** : tél. 01.64.51.39.20
- **MU 77** : tél. 0825 826 505 (*Médecins*)
ou tél. 0825 747 737
- **Centre anti-poisons** : tél. 01.40.05.48.48
- **Drogues-Info-Service.fr** 7j/7 de 8 h à 2 h
(appel anonyme) 0 800 23 13 13 ou 01 70 23 13 13
- **S.O.S. Vétérinaires** : tél. 08.36.68.99.33
- **Gaz** (sécurité dépannage) : tél. 0800 47 33 33
- **Électricité** (dépannage) : tél. 09 72 67 50 77
- **Violences Femmes Infos** : composez le 3919
- **Enfant en danger (SNATED)** : composez le 119



Médecins - Kinésithérapeutes - Infirmières

MÉDECINS :

- **Docteur RICHARD** :
9 rue de la Libération, tél. 01.64.81.29.59
- **Docteur MONCHI** :
9 place du Marché, tél. 01.60.66.96.96

KINÉSITHÉRAPEUTE :

- **Mme SYLVAIN FIERIN** :
1 rue de la Ferronnerie, tél. 01.60.66.97.79

INFIRMIÈRES :

- **Mmes CARDENNE et VOISIN** :
14 rue Eugène Chassaing, tél. 01.60.66.99.15

SOPHROLOGUE :

- **M. Rémy MAUPOINT** :
14 rue de Malvoisine, tél. 06.82.36.33.92



Commerces

- **LE TRIANGLE VERT** – Bar-Tabac-PMU
1 rue du Cloître, tél. 09 61 26 39 96
Lundi au jeudi de 6 h 30 à 20 h, **vendredi** de 6 h 30 à 21 h, **et samedi** de 7 h à 20 h et **dimanche** de 9 h à 14 h.
- **BOUCHERIE CHEVALINE JOIGNEAU** :
passage de la camionnette, le **jeudi** et **dimanche** matin,
dans les rues de Malvoisine, Pré du Pain, Eugène
Chassaing, Cloître, Pourtours, Stade et Varvanne.
- **BOULANGERIE DOS ANJOS** : place du Marché,
Tél. 01.60.66.91.55.
Lundi, jeudi et vendredi, de 7 h à 13h30 et de 15h30 à 20h
mercredi et samedi, de 7 h à 13 h 30 et de 16 h à 20 h
et le **dimanche** de 7 h à 13 h. **Fermé le mardi.**
- **PHARMACIE BENOIST** : 8 rue de la Ferronnerie
Tél. 01.60.69.97.60 - Fax 01.60.69.95.03
Lundi au vendredi : 9 h à 12 h 30 et 14 h 30 à 20 h,
samedi : 9 h à 12 h 30 et 14 h 30 à 19 h.
- **LA PALMERAIE DU SUD** – Restaurant
7 ter rue de la Libération, tél. 01.60.68.65.89.
Mardi au samedi : midi et soir et **dimanche** midi.
- **LE CHALET – PIZZAS À EMPORTER**
3 rue de Malvoisine - Tél. : 06.46.30.31.66
Mardi, mercredi, jeudi de 18 h 30 à 21 h 30,
vendredi, samedi de 18 h 30 à 22 h 00.
- **RABET MARKET** – Alimentation :
Place du Marché, tél. 01.60.66.94.46
Dimanche de 9 h à 13 h,
lundi au samedi : 8 h 30 à 13 h et 16 h à 20 h.
- **VÉRONIQUE COIFFEUSE** (à domicile)
Tél. : 01.64.25.18.34
- **VALÉRIE COIFFEUSE** (à domicile)
Tél. : 06 60 62 33 24 ou 01 64 64 21 63
Mail : valerie.davi@gmail.com